

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021

Réuni sous la présidence du maire, Alain Vizot, le conseil municipal a approuvé :

- L'achat de 2 parcelles de terrain contigües numérotées AD n°045 et AD n°046 situées à la « haie barrée », d'une contenance totale de 12,05 ares et classées en zone d'urbanisation à long terme 2 AU au PLU;
- L'achat d'une parcelle de terrain numérotée AC n°006 située près de l'ancien lavoir, d'une contenance de 4,45 ares et classée en terrain potager au PLU ;
- L'envoi à la FUCLEM d'une demande de subvention concernant l'enfouissement de réseaux secs à la Cité Gérard sur une longueur de 428 ml ;
- L'encaissement de 2 chèques émis par le Groupama en guise de remboursement de sinistres, l'un sur le budget « Forêt » (483,30 €) et l'autre sur le budget « commune » (1211,03 €) ;
- 3 admissions en non-valeur pour un montant total de 764,47 €, sur le budget « Forêt », sur le budget « eau » et sur le budget « assainissement » ;
- Une modification de numéros de voirie rue de l'Epichée à la demande du service du cadastre ;
- L'attribution d'un numéro de voirie rue de la Carpière comme suite à la création d'un logement ;
- Le rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.